RAPPORT ANNUEL 2020/2021

FIDUCIAIRE | SUISSE

CONTENU

Éditorial 3

Perception de la profession : un cap claire vers le numérique 4

Projets clés de FIDUCIAIRE|SUISSE 6

Expertise pour les membres:
quatre instituts pour une offre de services complète 9

Quoi de neuf dans le secteur de la formation initiale
et du perfectionnement professionnel ? 12

Commission de déontologie 15

Optimisation des conditions cadres 18

Organisme d'autorégulation (OAR) 21

Business Partner 23

ÉDITORIAL

L'année dernière, la pandémie est venue bouleverser et dicter tous les aspects de notre quotidien. Du jour au lendemain, tout a été différent et inhabituel. Dès les premiers jours, FIDUCIAIRE|SUISSE a été aux côtés de ses membres, les conseillant et les soutenant de mille façons, notamment au moyen de fiches d'information, de listes de contrôle ou encore de feuilles de réponse. Cette année, nous avons appris à vivre avec cette nouvelle donne. Plus encore, nous percevons ce bouleversement comme une chance et avons accepté et intériorisé la poussée de la numérisation déclenchée par la crise.

Le nouveau portail web de FIDUCIAIRE|SUISSE est en ligne depuis juin 2021. Le nouveau site internet intuitif s'est enrichi de nouveaux contenus encore plus faciles à retrouver grâce à une fonction de recherche optimisée. Après trois ans de travail intensif, je suis fière de pouvoir affirmer que nous disposons désormais d'une solution efficace et ultramoderne au service de l'association, adossée à une gestion des membres centralisée et à notre propre système de réservation de cours. Nous avons ainsi en main les meilleurs atouts pour relever le défi du numérique, aujourd'hui comme demain.

Certes, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée demeure un sujet de préoccupation. Mais là aussi, nous avons fait de grands pas en avant. Outre la poursuite des mesures qui ont prouvé leur efficacité, nous avons su donner un nouvel élan à la campagne visant à susciter de nouvelles vocations: grâce à une nouvelle vidéo promotionnelle, nous avons réussi à toucher les jeunes professionnels et à leur présenter notre profession comme un métier d'avenir.

Tout cela montre que FIDUCIAIRE|SUISSE est parée pour affronter l'avenir. Mais nous devons rester agiles et concentrés. C'est pourquoi nous continuerons à identifier et à prendre à bras-le-corps les tendances du numérique, à moderniser et à contribuer à façonner l'image de la profession, de même qu'à toucher et à convaincre la prochaine génération d'experts fiduciaires.

Prenez soin de vous.

Votre
Daniela Schneeberger, présidente centrale

PERCEPTION DE LA PROFESSION UN CAP CLAIR VERS LE NUMÉRIQUE

PERCEPTION DE LA PROFESSION UN CAP CLAIR VERS LE NUMÉRIQUE

Chez soi en ligne : la campagne pour les personnes en reconversion professionnelle, les événements d'information et les événements de réseautage prennent pied dans l'espace numérique

L'association et les sections ont apporté à leurs membres un soutien massif au cours de la pandémie, par exemple au moyen de listes de contrôle et de fiches d'information. Mais ce n'est pas tout. FIDUCIAIRE|SUISSE a également mis à profit l'essor de la numérisation alimenté par la pandémie et a pris ce thème à bras-le-corps au cours de l'exercice écoulé. Autour de divers projets, l'association a su montrer qu'elle faisait bouger les choses sur le front de la numérisation et que ses efforts pour moderniser la profession en valaient vraiment la peine.

> La présence en ligne moderne facilite le flux d'informations et offre aux jeunes talents une plateforme créative.

Une solution numérique au service de l'association

Depuis le 1er juin 2021, le site web de FIDUCIAIRE|SUISSE bénéficie d'une nouvelle identité visuelle. Il s'est par ailleurs enrichi de nouveaux contenus ainsi que d'une fonction de recherche améliorée. Derrière la nouvelle interface utilisateur se cache une plateforme numérique de pointe avec, en pièces maîtresses, la gestion centralisée des membres et le système de réservation des cours. Dans le cadre de cette innovation, toutes les données des membres ont par ailleurs été nettoyées et mises à jour, et l'identité visuelle de l'association a été modernisée autour d'une nouvelle charte graphique.

Campagne publicitaire numérique

La campagne à destination des personnes en reconversion professionnelle évolue elle aussi dans l'environnement numérique. Avec sa nouvelle vidéo promotionnelle, FIDUCIAIRE|SUISSE s'adresse aux apprenti-e-s fraîchement diplômé-e-s des métiers connexes directement sur leurs canaux de communication préférés et entend les informer spécifiquement sur les nombreuses facettes des métiers de la branche fiduciaire. Par ailleurs, les mesures publicitaires seront développées plus avant dans les mois à venir, notamment dans le domaine de l'internet et des réseaux sociaux. Avec un avantage clair : la campagne peut ainsi être ajustée en fonction d'un groupe cible spécifique, soit en fonction de l'âge, des centres d'intérêt et de l'environnement professionnel, et permet du même coup un déploiement et des analyses ciblés. En s'adressant à ce groupe cible prometteur, l'objectif est d'amener encore plus de diplômé-e-s vers des cours de perfectionnement professionnel de la branche fiduciaire et de pallier ainsi la pénurie actuelle de main-d'œuvre qualifiée.

Pour visionner la nouvelle vidéo promotionnelle, scannez le code QR au moyen de votre smart-phone.

Espaces événementiels numériques

Les membres de F|S Young, la commission de la jeunesse de FIDUCIAIRE|SUISSE, se sont d'ores et déjà approprié la devise «digital first». Depuis 2018, ils organisent régulièrement des événements pour montrer aux jeunes professionnels toutes les facettes du métier d'expert fiduciaire. Les restrictions liées à la pandémie n'ont pas entamé l'énergie de la jeune équipe. Avec le concours de l'OFCF, des associations d'apprenti-e-s et de la plateforme d'information «Hello Career», ils ont su transposer le plus simplement du monde leurs événements d'information et de réseautage dans l'espace numérique. Aucun problème pour les «digital natives», bien au contraire : leur présence et leur visibilité sur les réseaux sociaux ont permis de diffuser l'image moderne de la branche fiduciaire et de ses métiers auprès d'un public encore plus large.

PROJETS CLÉS DE FIDUCIAIRE|SUISSE

PROJETS CLÉS DE FIDUCIAIRE|SUISSE

Fiduciaire… c'est plutôt ennuyeux, non ? Bien au contraire !

Grâce à des films interactifs et à une page d'accueil ultramoderne, FIDUCIAIRE|SUISSE souhaite inviter la relève professionnelle à rejoindre le secteur fiduciaire

Avec le nouveau programme de formation pour les personnes changeant de cap professionnel, FIDUCIAIRE|-SUISSE prend à bras-le-corps le problème de la pénurie de spécialistes dans la branche fiduciaire. Cette formation

> Des offres de formation et de perfectionnement attrayantes qui reflètent la diversité de notre branche

a pour but d'élargir le cercle des personnes désireuses de s'établir dans la branche fiduciaire. Au cours d'un stage d'un an, les personnes intéressées issues du secteur commercial se voient offrir la possibilité d'acquérir de l'expérience dans un nouvel environnement professionnel et de faire leurs premiers pas en tant que fiduciaire indépendant. FIDUCIAIRE|SUISSE soutient les personnes motivées dans leur recherche de stage pratique et met des modèles et des plates-formes promotionnelles adaptées à la disposition des entreprises qui proposent des places de stage. Plusieurs stagiaires ont déjà été placés grâce à cette initiative.

Les fiduciaires sont bien plus que «juste» bons avec les chiffres

Il s'agit maintenant de populariser cette nouvelle possibilité de formation, ainsi que le secteur fiduciaire en général, auprès de la relève potentielle. Au cours des derniers mois, FIDUCIAIRE|SUISSE a collaboré avec l'agence Maybaum pour créer une campagne comprenant des courts métrages pour les candidatures en ligne ainsi qu'une page d'accueil moderne et informative www.traumberuf-treuhand.ch. La polyvalence de la profession de fiduciaire est mise en avant, en soulignant les exigences et les avantages ainsi que les divers chemins professionnels. La page d'accueil a été mise en ligne à la fin du mois d'avril. Parallèlement, les courts métrages ont été partagés sur les canaux de médias sociaux de l'association. La réponse initiale a été très bonne ! Depuis le début de la campagne, l'association centrale reçoit chaque jour plusieurs demandes de renseignements sur les possibilités de formation dans le secteur fiduciaire.

Le nouveau site web FIDUCIAIRE|SUISSE est en ligne

Après d'intenses mois de préparatifs, le nouveau site web a été mis en ligne le 1er juin 2021, avec la nouvelle gestion des cours et des membres. Nous sommes fiers d'avoir mené à bien ce projet majeur aux côtés de la Schweizerische Treuhänder Schule STS, laquelle, de son côté, a procédé à la refonte de son système de gestion des cours (CRM) ainsi que de son site Internet.

Pour nos membres, la gestion de l'obligation de formation continue sera d'autant plus simple que de nombreux processus sont désormais automatisés. Le site web dispose dorénavant d'un blog qui s'enrichit d'articles intéressants au fil de l'eau. Nos info-bulles permettent de suivre l'actualité de l'association. Le site sera développé plus avant dans les mois à venir et sera enrichi de contenus utiles supplémentaires. Les nouvelles solutions technologiques recèlent toujours quelques écueils. Au cours des derniers mois, le personnel de l'association centrale a aidé les membres à résoudre les problèmes de connexion ou a répondu à des questions sur le perfectionnement professionnel.

PROJETS CLÉS DE FIDUCIAIRE|SUISSE

Les fonctionnalités suivantes sont prises en charge par le système interne de gestion des membres et des cours :

Saisir et modifier les données de membres	Toutes les données sont dans une base de données (STS incluse), les droits d'accès peuvent être définis avec précision	Gestion des cours, y c. l'inscription, la confirmation, la correspondance, les listes de participants, l'attestation de formation continue, les documents de cours	Facturation des membres, des cours et d'autres prestations de services
Interface avec Abacus ou importation/ exportation des fichiers de paiement	Contrôle de la formation continue, liste avec le statut actuel, correspondance concernant la formation continue	Modèles de lettres et d'e-mails pour la correspondance individuelle	Modèles de lettres et d'e-mails pour le publipostage postal et électronique

EXPERTISE POUR LES MEMBRES: QUATRE INSTITUTS POUR UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE

EXPERTISE POUR LES MEMBRES: QUATRE INSTITUTS POUR UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE

Quatre instituts spécialisés soutiennent les membres de F|S dans leur quotidien.

FIDUCIAIRE|SUISSE gère quatre instituts spécialisés dont la mission consiste à soutenir les membres de l'association dans des domaines spécifiques au travers d'une offre de prestations. Il s'agit de l'Institut suisse pour le contrôle restreint, de l'Institut fiscalité, de l'Institut fiduciaire et droit, et de l'Institut fiduciaire 4.0. Au cours de l'exercice écoulé, fidèles à leur mission, les instituts ont aidé nos membres par le biais de fiches d'information, de réponses à des consultations, d'offres de conseil et d'événements d'information.

Ainsi, l'**Institut suisse pour le contrôle restreint (ISCOR)** a proposé divers cours spécialisés sur des sujets d'actualité de la branche, tant en présentiel qu'en distanciel. Divers outils de travail ont été créés, notamment des fiches d'information sur les prêts COVID-19, sur la loi sur les cautionnements solidaires et sur les répercussions de la pandémie de coronavirus sur le reporting, et un résumé des questions les plus fréquentes (FAQ) a été établi. Ces documents ont permis à FIDUCIAIRE|SUISSE d'apporter des réponses rapides et simples aux préoccupations des clients. Grâce au soutien de l'ISCOR, FIDUCIAIRE|SUISSE a également proposé des cours sur l'analyse de l'égalité salariale en collaboration avec veb.ch.

L'**Institut fiscalité** dispose d'un siège au sein de l'organisation faîtière pour le diplôme d'expert fiscal et prend une part active au processus de formation de l'opinion politique. De même, des rencontres régulières sont organisées entre les représentant-e-s de l'institut et la direction de l'Administration fédérale des contributions (AFC) aux fins d'échanges de renseignements. Au cours de l'exercice 2020 à 2021, les membres de l'Institut fiscalité ont traité divers sujets et présenté des réponses aux consultations et à d'autres processus parlementaires. À cet égard, les prises de positions portent, entre autres, sur la révision de la loi fédérale sur l'impôt anticipé, sur le projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), ou encore sur la mise en œuvre de la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA).

L'**Institut fiduciaire et droit** a accompagné les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE en leur proposant des conseils et des actualités régulières de première main sur les questions concernant les aides COVID. Les membres de l'Institut ont contribué à clarifier un certain nombre de questions concernant les aides financières fédérales ; ils ont par ailleurs fourni des informations sur le processus de demande et de remboursement de crédits COVID-19, et ont suivi de près les consultations concernant l'«ordonnance COVID-19 cas de rigueur». En outre, l'Institut a supervisé le coup d'envoi officiel du premier cursus d'approfondissement en cours d'emploi «Fiduciaire et conseil» de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW), fruit de la joint-venture entre la FHNW et FIDUCIAIRE|SUISSE.

L'**Institut fiduciaire 4.0** organise régulièrement des formations Digital Company Orientation (DCO) qui visent à impulser au sein des entreprises un nouvel élan vers la numérisation. L'Institut a également participé à l'organisation et à la préparation de l'animation de TREUHAND|-MODULAR, la série d'événements de la Schweizerische Treuhänder-Schule (STS). L'institut a par ailleurs donné le coup d'envoi à sa première série d'événements propres : ainsi, les sessions «digitalk» organisées à intervalles réguliers sont l'occasion de montrer aux entreprises des moyens pratiques pour aborder et faire avancer l'automatisation de leurs processus commerciaux. Enfin, l'Institut fiduciaire 4.0 vient d'adhérer à l'«alliance e-tax Suisse», un groupe d'associations dont l'objectif est de standardiser les interfaces et les formats de données de manière à simplifier et à optimiser la transmission des déclarations d'impôt.

QUOI DE NEUF DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION INITIALE ET DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL ?

QUOI DE NEUF DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION INITIALE ET DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL ?

L'un des grands défis de la branche fiduciaire réside dans la pénurie de spécialistes. Par le biais d'une promotion d'offres attrayantes dans le secteur de la formation initiale et le perfectionnement professionnel, FIDUCIAIRE|SUISSE entend inciter la relève à embrasser une carrière dans le secteur fiduciaire.

Le nouveau programme d'étude et le séminaire sur l'analyse de l'égalité salariale offrent de nouvelles possibilités à de nombreux niveaux de compétence

Lancement du nouveau programme d'études «Financement, fiducie et conseil»

En coopération avec FIDUCIAIRE|SUISSE, la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse a créé le nouveau programme d'études «Financement, Fiducie et Conseil».

En choisissant telle ou telle branche d'études, les économistes d'entreprise en herbe approfondissent leurs connaissances et sont préparés à leur entrée dans la vie professionnelle dans le secteur concerné. Le nouveau programme d'études «Financement, Fiducie et Conseil» s'adresse spécifiquement à la relève du secteur fiduciaire. Outre les sujets comme la présentation des comptes, la fiscalité et la révision, il s'attarde également sur la numérisation de la branche fiduciaire et de ses clients. Les diplômés apprennent les fondements du métier, mais se destinent aussi à devenir des initiateurs pour les nouvelles offres de conseil et de services (conseil en matière de clôture des comptes, évaluation d'entreprise, etc.). Ce programme d'études est proposé aux étudiants à temps plein et à temps partiel et constitue un parcours de carrière idéal pour celles et ceux qui ont déjà suivi un apprentissage d'employé-e de commerce avec maturité professionnelle dans le secteur fiduciaire. Le 17 septembre 2020, les premiers étudiants ont eu le privilège de découvrir le nouveau programme d'études.

Nouvelle collaboration entre SUPSI, Kalaidos FH et STI

Au travers de cette nouvelle collaboration, la SUPSI, la Kalaidos FH et le STI souhaitent promouvoir la formation professionnelle supérieure de la branche fiduciaire ; c'est pourquoi ils viennent de lancer la formation diplômante Expert(e) fiduciaire diplômé(e) (TREX) en langue italienne.

En septembre 2021, le Centre de compétences fiscales de la SUPSI a lancé la formation diplômante Expert(e) fiduciaire diplômé(e) (TREX), qui prépare les étudiants à l'examen fédéral principal. La section tessinoise de FIDUCIAIRE|SUISSE, avec le soutien de l'association centrale à Berne, est co-initiatrice du lancement de la formation diplômante TREX en langue italienne dans le canton du Tessin. L'objectif de cette formation est d'étendre la promotion du profil professionnel d'expert(e) fiduciaire à la langue italienne. Les participants se voient proposer un programme de formation interdisciplinaire inspiré du cursus dispensé depuis plus de dix ans avec succès au STI. Ce cursus réunit des domaines spécialisés tels que, entre autres, la comptabilité, la fiscalité, la révision, le conseil fiduciaire et en gestion d'entreprise, ainsi que de la pratique juridique, et prépare ainsi les étudiants de manière optimale à l'examen professionnel supérieur.

QUOI DE NEUF DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION INITIALE ET DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL ?

Séminaire sur l'analyse de l'égalité salariale
Au printemps 2021 fut donné le coup d'envoi du séminaire sur le contrôle de l'analyse de l'égalité salariale dans les entreprises, instauré conjointement par veb.ch et FIDUCIAIRE|SUISSE. Ce séminaire s'adresse en premier lieu aux auditeurs responsables, c'est-à-dire aux personnes agréées par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision qui ont l'intention de contrôler les analyses de l'égalité salariale conformément à la loi sur l'égalité (LEg). Il s'adresse également aux représentantes et représentants des organisations de promotion de l'égalité, aux organes de représentation des employés conformément à la loi sur la cogestion, et aux responsables des ressources humaines. En règle générale, les entreprises dépourvues de département RH professionnel ne savent pas qu'elles sont également concernées par la LEg.

Des échos positifs
Les retours des participants du séminaire sont très positifs. Bien que l'événement se soit déroulé en ligne, situation sanitaire oblige, une communication interactive s'est instaurée entre les participants et les intervenants.

Plan d'études cadres droit ES
Les conseillères et conseillers fiduciaires, les expertes et experts fiduciaires et les spécialistes dans les domaines apparentés sont souvent confrontés, dans leur pratique, à des questions juridiques complexes et se retrouvent souvent dans un champ de mines juridiques.

La formation dipl. Rechtsfachleute HF comble l'écart entre les connaissances juridiques acquises au niveau du brevet fédéral ou des examens professionnels supérieurs et les connaissances spécialisées requises dans la pratique pour les questions juridiques plus complexes.

Les organisations faîtières de cette profession passionnante, dont FIDUCIAIRE|SUISSE fait partie, ont réalisé le programme cadre au cours de l'année écoulée et l'ont ensuite soumis à consultation.

COMMISSION DE DÉONTOLOGIE

COMMISSION DE DÉONTOLOGIE

La commission déontologie a réglé quatre cas au 30 juin 2021 et a pu conclure un cas suspendu de l'exercice 2019/2020.

La Commission de déontologie a renoncé durant la période du COVID-19 à tenir des réunions en présentiel et a réglé les plaintes en suspens par voie de circulaire. Durant l'exercice 2020/2021, la Commission a reçu neuf nouvelles plaintes. Quatre cas ont été réglés avant le 30 juin 2021 par une décision de la Commission de déontologie ou par le retrait de la plainte. Une procédure déjà suspendue à la fin de l'exercice 2019/2020 a pu être clôturée après la conclusion des procédures pénales et civiles en raison du désintérêt de la plaignante.

Deux autres procédures de plainte de 2016/2017 et 2018/2019 sont encore suspendues en raison de procédures judiciaires inachevées entre les parties, ce qui correspond à une charge de travail en suspens de sept plaintes.

	Exercice précédent	Nouveau	Terminé	En suspens
30.6.2020	8	6	11	3
30.6.2021	3	9	5	7

Dans une affaire jugée le 1er décembre 2020, la Commission de déontologie a constaté un manquement intentionnel à l'obligation de remise des dossiers. Selon l'art. 7 al. 4 du règlement de déontologie du 24 novembre 2012, chaque membre doit «*à la demande du mandant restituer tous les documents à l'ayant droit*». «*Au terme du mandat, les dossiers doivent être remis au client à sa première demande, immédiatement et sans frais*». D'après les faits présentés à la Commission de déontologie, sur la base d'un jugement définitif d'un tribunal civil, il est clairement établi que le membre a) était en possession des dossiers du plaignant et b) ne les a pas remis malgré plusieurs demandes écrites. La Commission de déontologie a constaté ce qui suit «*Le devoir de remise est un devoir central dans le devoir de déontologie, c'est pourquoi la violation actuelle du membre doit être jugée comme grave. Compte tenu du refus persistant du membre, il faut supposer qu'il y a eu une violation délibérée du code de déontologie*» A la connaissance de la Commission de déontologie, il s'agit d'une première infraction de la part du membre, c'est pourquoi une amende de 5'000 CHF a été prononcée. Les frais de procédures de 1'500 CHF ont été imposés au membre.

Aucun manquement au code de déontologie n'a été constaté dans les autres procédures décidées au cours de l'exercice 2020/2021.

MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE PLATEFORME INFORMATIQUE ET DE LA NOUVELLE STRUCTURE DES MEMBRES.

Le nouveau règlement concernant la qualité de membres doit refléter l'esprit commun de l'association au travers de toutes les sections.

La mise en œuvre de la nouvelle structure informatique est en grande partie terminée et la mise en place au niveau des sections est presque entièrement en place.

Le ressort Évolution de la branche et assurance qualité, avec le soutien actif du secrétariat central, accompagne les sections tant dans la mise en œuvre concrète des nouvelles structures et catégories de membre que dans les diverses questions qui se posent dans ce contexte, en apportant une aide effective.

L'objectif est que le nouveau règlement concernant la qualité de membre et les statuts correspondants reflètent fondamentalement les mêmes dispositions dans toutes les sections et donc l'esprit commun de notre association.

En raison de la réorganisation des catégories de membres, le nombre de membres individuels, en relation avec le nombre requis de chefs de mandats, classés en fonction du nombre d'employés dans chaque entreprise fiduciaire, augmentera inévitablement. Cela signifie également que nous définissons deux catégories de membres actifs, d'une part les membres entreprises et d'autre part les membres individuels. Dans le même temps, les catégories de membres professionnels et de membres spécialisés seront introduites dans toutes les sections.

Sous membres professionnelles seront regroupés les personnes qui ont de nombreuses années d'expérience professionnelle dans le secteur fiduciaire mais ne possèdent pas de titre professionnel leur permettant d'être admis en tant que membre individuel dans notre association.

Les membres spécialisés sont les personnes qui possèdent un titre professionnel suffisant pour devenir membre individuel, mais qui ne sont plus actives dans le secteur fiduciaire, mais qui souhaitent néanmoins rester fidèles à notre association.

Dans notre structure fédérale, les sections restent libres de définir des catégories de membres supplémentaires dans leurs règlements ou statuts.

OPTIMISATION DES CONDITIONS CADRES

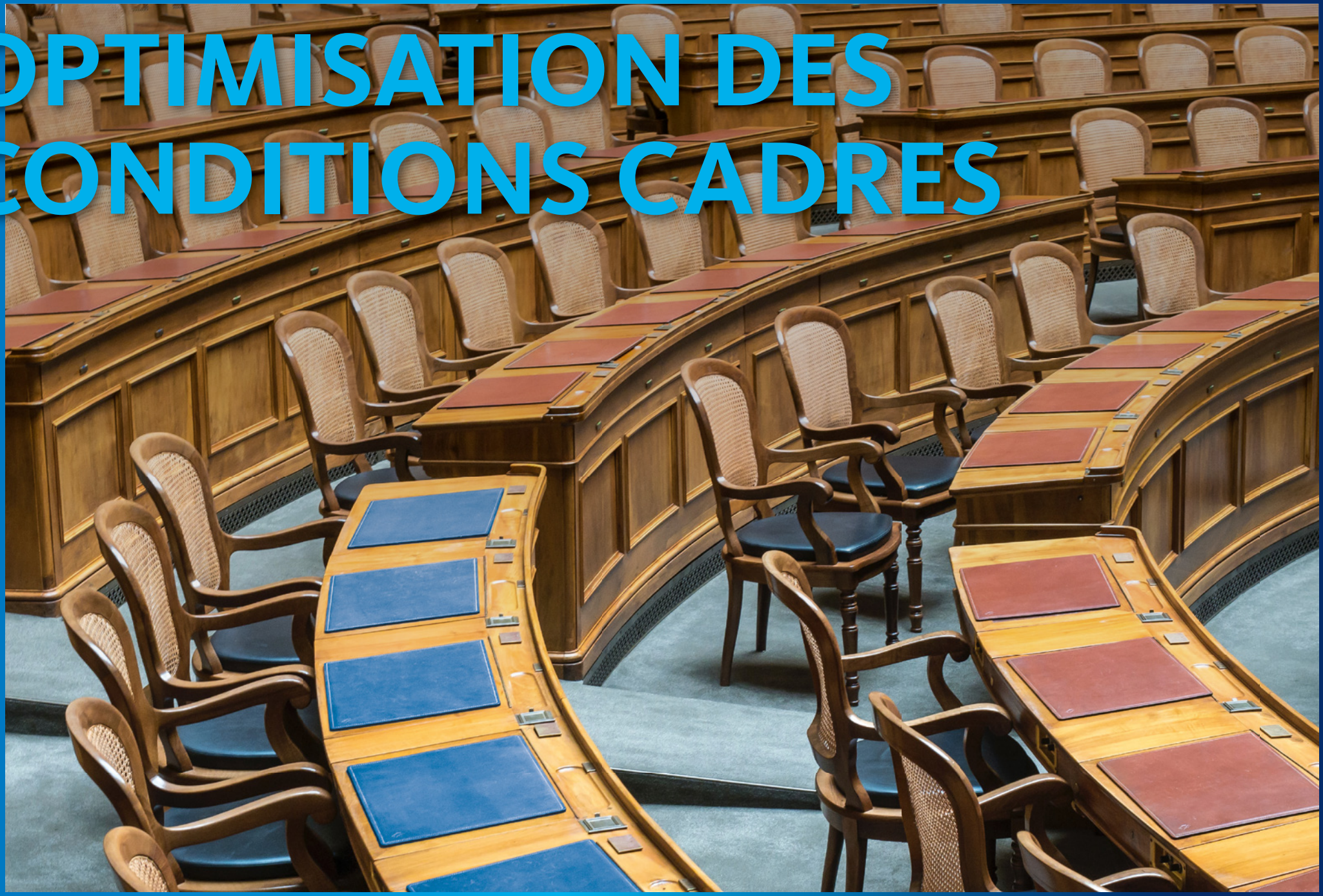

OPTIMISATION DES CONDITIONS CADRES

Engagement sur plusieurs fronts: pour la baisse de l'impôts anticipé et des lois sur le travail progressives

La défense des intérêts de nos membres dans l'administration et sur les questions politiques de portée nationale est une mission clé de FIDUCIAIRE|SUISSE. C'est pourquoi l'association prend position sur des sujets d'actualité au niveau national, principalement dans les domaines fiduciaire, fiscal ou de la révision.

La pénurie de spécialistes, la numérisation et la régulation à outrance des autorités sont les trois grands défis auxquels est confrontée la branche fiduciaire. C'est pourquoi l'un des principaux objectifs politiques de FIDUCIAIRE|SUISSE est de créer des conditions cadres optimales pour relever ces défis.

Réforme de l'impôt anticipé : le Conseil fédéral adopte un message

Le Conseil fédéral entend renforcer la place de la Suisse sur le marché des capitaux étrangers et dans les activités de financement de groupes de sociétés, toutes branches confondues. À cette fin, il a adopté au printemps 2021 un message relatif à la loi fédérale sur l'impôt anticipé. Dans son message, le Conseil fédéral a heureusement renoncé à renforcer la fin de garantie de l'impôt anticipé. Dans le cadre de la consultation, FIDUCIAIRE|SUISSE s'est prononcée en faveur d'une simplification du droit fiscal et du renforcement de l'attractivité du système. Cependant, il reste encore du chemin à parcourir. Afin de renforcer la place économique suisse, FIDUCIAIRE|SUISSE continue de plaider pour une réduction à 15 % de l'impôt anticipé sur les dividendes. Cette modification améliorerait considérablement la place suisse face à la concurrence fiscale internationale.

Modernisation de la loi sur le travail

FIDUCIAIRE|SUISSE s'engage résolument en faveur d'une législation moderne et praticable répondant aux besoins des employeurs et des employés et tenant compte des évolutions de l'économie et de la société. En sa qualité de membre de l'«alliance réflexion suisse», elle a ainsi soutenu tant l'initiative parlementaire Graber que le compromis examiné au sein de la CER-N. Flexibilisation du temps de travail, autodétermination et responsabilité individuelle sont autant d'enjeux qui répondent aux besoins non seulement des employeurs, mais aussi – et dans une très large mesure – à ceux des employés, en particulier dans un souci de conciliation du travail et de la famille.

En automne 2020, l'«alliance réflexion suisse» et la «plateforme politique des employés» ont rencontré des représentants du SECO pour débattre de la mise en œuvre des requêtes portées par l'initiative parlementaire Graber au niveau des ordonnances. Le projet qui en découle a été soumis à consultation au début de l'été 2021. Cependant, ce dernier ne répondait pas à l'urgence d'une plus grande flexibilité, de sorte que FIDUCIAIRE|SUISSE a dû le rejeter dans sa forme actuelle.

Participation active aux consultations et aux auditions

Au cours de l'exercice écoulé, l'association, soutenue en cela par des spécialistes des quatre instituts, a défendu les intérêts des experts et agents fiduciaires lors de diverses consultations et auditions :

Éviter la surimposition

Début juillet 2020, FIDUCIAIRE|SUISSE a pris position sur la «loi fédérale sur l'imposition des rentes viagères et des formes de prévoyance similaires» et a salué la nouvelle réglementation qu'elle instaure, laquelle conduit à abaisser la part imposable des rentes viagères et à l'adapter à la réalité des taux d'intérêt afin d'éviter une surimposition.

OPTIMISATION DES CONDITIONS CADRES

Simplification souhaitée
Au début du mois d'octobre 2020, FIDUCIAIRE|SUISSE a pris position sur les modifications prévues de la loi sur la TVA. En particulier pour les PME et les fiduciaires qui les conseillent, la suppression des obligations fiscales en matière de TVA demeure une préoccupation majeure. FIDUCIAIRE|SUISSE salue tous les efforts allant dans le sens d'une simplification de la collecte de la TVA, comme l'exonération fiscale sur certaines prestations d'agences de voyage.

Traitement des faillites à répétition
L'extension de la responsabilité solidaire avec l'assujetti (art. 15, al. 1, let. g) aux organes chargés de la direction ou obligés de fournir des sûretés (art. 93, al. 1bis) est une question délicate pour les fiduciaires. Aux yeux de FIDUCIAIRE|SUISSE, une formulation plus restrictive de ces articles serait souhaitable.

Loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA)
FIDUCIAIRE|SUISSE estime que l'expansion du gouvernement électronique est nécessaire et soutient les efforts visant à faire progresser efficacement les e-services déjà lancés. Toutefois, cela n'est possible que si les outils utilisés sont clairement réglementés, afin que les données puissent être échangées avec l'efficacité nécessaire.

Il est déterminant que la nouvelle réglementation envisagée fixe des normes claires qui permettent à tous les participants de s'appuyer sur des conditions préalables transparentes et de réaliser ensuite une utilisation globale et efficace des données. Il est également important de définir les normes pour l'avenir, afin que des développements ultérieurs aux nouvelles exigences puissent être réalisés de manière simple et dynamique.

FIDUCIAIRE|SUISSE prend régulièrement position sur des thèmes spécifiques :

10.07.2020 :	Procédure de consultation sur la loi fédérale sur l'impôt anticipé
10.07.2020 :	Procédure de consultation sur la loi fédérale sur l'imposition des rentes viagères et des formes de prévoyance similaires (mise en œuvre de la motion 12.3814 du Groupe libéral-radical)
12.10.2020 :	Procédure de consultation dans le cadre de la modification de la loi sur la TVA
17.03.2021 :	Réponse à la consultation sur la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités
19.05.2021 :	Prise de position sur la modification de l'ordonnance sur le registre du commerce (ORC)

ORGANISME D'AUTORÉGULATION (OAR)

ORGANISME D'AUTORÉGULATION (OAR)

Dans le cadre des exigences d'indépendances, la Commission est complétée par deux membres supplémentaires.

L'OAR compte 341 membres au 30 juin 2021. En raison de diverses démissions dues à des cessations d'entreprise liées à l'âge ou des fusions, le nombre de membres n'a pas pu être maintenu au niveau de l'année précédente malgré l'arrivée de nouveaux membres. De nombreux IFDS libérés de la surveillance de la FINMA ont rejoint l'OAR. Les intermédiaires financiers qui sont également actifs en tant que gestionnaire de fortune ou trustee doivent se soumettre à un organisme de surveillance (OS) au plus tard à la fin 2022. Cela entraînera une perte de membres. Toutefois, on peut supposer que des nouveaux membres s'affilieront dans le cadre de cet ajustement.

Indépendance de l'OAR
La FINMA a de nouveau renforcé les exigences en matière d'indépendance des OAR en général et de leurs responsables. Pour cette raison, la commission OAR a été complétée par deux nouveaux membres. Maître A. Rambosson et Maître Francesca Perruchi ont été nommées comme nouveaux membres de la commission. Toutes deux sont indépendantes et ne sont pas membres de l'association. Ainsi l'exigence de la FINMA selon laquelle toutes les décisions de la commission doivent être prise par une majorité de membres indépendants peut être respectée.

Entre-temps, toutes les réglementations de l'OAR ont été approuvées par la FINMA. Tous ces éléments tiennent compte des exigences strictes en matière d'indépendance découlant, entre autres, de la LSFin/LEFin.

Les règlements suivants, entrés en vigueur le 1er juillet 2021 et approuvés par la FINMA, se trouvent sur notre site internet : Statuts, Règlement ainsi que le Règlement des sanctions.

FATF inspection des pays
L'inspection a été reporté à l'année prochaine en raison de la crise du corona.

LSFin/LEFin
Dans le cadre du passage de l'activité de surveillance de l'OAR des gestionnaires de fortune / trustees à la responsabilité de surveillance des organisations de surveillance (OS), la FINMA a indiqué que l'activité de surveillance, c'est-à-dire la surveillance courante des OS selon les art. 61 LEFin et 84 OEFin des gestionnaires de fortune / trustees autorisés par la FINMA, commence au moment de l'octroi de l'autorisation par la FINMA ou plus précisément dès l'entrée en vigueur de la décision d'autorisation. La responsabilité de surveillance de l'OAR prend également fin à partir de ce moment-là.

ORGANISME D'AUTORÉGULATION (OAR)

Nous escomptons une entrée en vigueur prochaine de la loi sur le blanchiment d'argent révisée.

Perspectives

Le Parlement a finalement approuvé la révision de la loi sur le blanchiment d'argent le 19 mars 2021. La LBA révisée a supprimé l'assujettissement des conseillers mais les bases légales concernant l'identification de l'ayant droit économique ainsi que de l'actualisation des données des clients ont été créés. De plus, le valeurs seuils concernant les communications MROS ont été renforcées.

Le Conseil fédéral doit encore décider de la date d'entrée en vigueur de la LBA révisée. Il faut compter sur une entrée en vigueur prochaine. La pression internationale sur la Suisse, notamment de la part du Groupe d'action financière (GAFI), reste élevée car toutes ses critiques n'ont pas été prises en compte dans la révision adoptée.

L'entrée en vigueur de la LBA révisée entraînera probablement aussi des modifications de l'OBA-FINMA en vigueur ainsi que de la circulaire 2011/1 de la FINMA.

BUSINESS PARTNER

En tant que membre, vous bénéficiez de nombreux avantages et de conditions préférentielles.

SAGE Suisse SA
Sage est leader mondial du marché des systèmes intégrés de comptabilité, gestion salariale et de paiement. En Suisse, avec plus de 60 000 clients, 2400 fiduciaires et 450 partenaires de distribution, Sage compte parmi les éditeurs leaders suisses de logiciels de gestion d'entreprise pour PME.
sage.com

AXA Winterthur
Les membres de FIDUCIAIRE | SUISSE bénéficient d'un rabais de 20 % sur l'assurance responsabilité civile professionnelle, auquel s'ajoute un rabais de 10 % sur la prime annuelle de l'assurance responsabilité civile organes de société (D&O) et de l'assurance contre les abus de confiance.
axa.ch

RN IT-Unit AG
Votre partenaire pour les tic (informatique et communication) Exploitez votre environnement informatique dans notre centre de données en Suisse. Nous sommes aussi votre partenaire pour la téléphonie et la communication. En tant que nouveau client et membre de FIDUCIAIRE|-SUISSE, vous profitez d'une analyse gratuite de votre environnement TIC. Confiez-nous la maintenance et la gestion de vos précieux outils et recentrez-vous sur votre cœur de métier.
reich-nievergelt.ch

fiduciaire.comparatif.ch
Le comparatif de fiduciaires suisses propose une plate-forme de recherche optimale. Les clients trouvent des informations pertinentes de façon efficace et peuvent comparer confortablement les différentes offres. Les fiduciaires peuvent présenter leurs offres de façon simple et avantageuse.
treuhandvergleich.ch

COMATIC
Grâce au logiciel fiduciaire de Comatic, la collaboration avec vos mandants devient pour vous, en tant que fiduciaire, un jeu d'enfant. Les membres obtiennent un rabais de 20 % sur les licences Comatic.
comatic.ch

ServerBase SA
ServerBase SA s'occupe de gérer votre entière TI dans sa propre base de données en nuage suisse, qui est très sécure, pour que vous puissiez vous concentrer sur vos compétences principales. Grace a notre grande expérience dans le secteur fiduciaire, vous pouvez compter sur un partenaire compétent et fiable. Comme membre de FIDUCIAIRE|SUISSE, vous profiter de nos conditions spéciales.
serverbase.ch

ABACUS Business Software
Plus de 1400 fiduciaires travaillent avec succès avec Abacus Business Software – la solution fiduciaire suisse depuis plus de 30 ans.
abacus.ch

IBC Insurance Broking and Consulting SA
IBC Insurance Broking and Consulting SA offre aux membres de FIDUCIAIRE|SUISSE, et dans tous les domaines, une solution d'assurance sur mesure qui couvre les risques dans le périmètre souhaité. Les membres bénéficient de contrats-cadres et de services spécialement développés pour répondre à leurs besoins.
ibc-broker.com

SWICA
La protection d'assurance de SWICA est étendue et performante. Assureur maladie et accidents complet, SWICA conseille vos assurés en cas de maladie et d'accident. Participez au programme de bonus BENEVITA et bénéficiez de remise de prime intéressantes sur certaines assurances complémentaires. SWICA soutient également vos efforts en faveur de votre santé dans tous les moments de la vie grâce à des contributions renommées en matière de prévention et de promotion du sport.
swica.ch

TAXWARE
La réponse à toutes les questions d'ordre fiscal – efficiente, polyvalente, compréhensible – la planification fiscale et financière avec TaxWare apporte une valeur ajoutée. En tant que nouveau client de FIDUCIAIRE|SUISSE, vous avez droit à une formation d'introduction gratuite.
taxware.ch

LYRECO
Des articles de bureaux classiques aux articles promotionnels et outils d'impression professionnels jusqu'aux snacks, au café de Nespresso, à l'équipement individuel de protection, aux articles d'hygiène et a ux vastes services de logistique – Lyreco vous propose une ample offre d'un seul fournisseur à des conditions spéciales. En particulier, vous profitez de prix nets pour des cartouches toner HP ainsi que d'une offre conçue exclusivement pour vos besoins. A great working day. Delivered.
lyreco.com

FIDUCIAIRE | SUISSE

Union Suisse des Fiduciaires

FIDUCIAIRE|SUISSE

Monbijoustrasse 20, Case postale, 3001 Berne

Téléphone : 031 380 64 30, Fax : 031 380 64 31

info@fiduciairesuisse.ch, www.fiduciairesuisse.ch